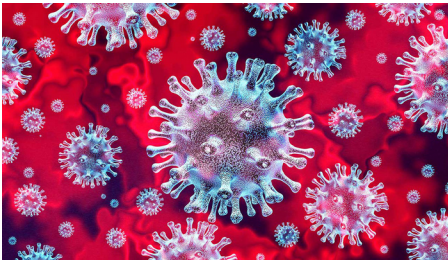




Monsieur le Président du CHSCT de l'Eure,

En pleine opération de dé-confinement, nous ne savons toujours pas combien de temps va durer l'épidémie de Coronavirus, et donc combien de temps les mesures sanitaires, qui feront l'objet de débats aujourd'hui, vont produire leurs effets. Peut-être devons-nous imaginer le pire, c'est à dire un temps long, avec des mesures de protection qui vont se prolonger sur plusieurs années ? En tout cas, nous devons le prévoir.

Nous avons défendu, pour notre syndicat FO DDFIP 27, le caractère systématique des tests de dépistage du Coronavirus, comme mesure de prévention collective. En vain. Nous verrons comment la pandémie évoluera dans les prochains mois. Et nous espérons sincèrement nous tromper en prédisant le pire, c'est à dire un retour massif des cas de contamination.



En attendant, nous devons mettre en place et planifier les meilleures mesures de protection possibles.

Un certain nombre de normes existent, pour la protection des agents comme pour la protection des usagers. Les personnels de prévention (assistant de prévention, médecin de prévention, inspecteur de sécurité au travail) ont produit notes, conseils et surveillance de ces opérations. Et ceci avec un remarquable sens du service public. Comme syndicat nous avons nous aussi proposé et surveillé les processus mis en place, y compris en nous déplaçant sur site à Politzer pour la réouverture du site au public. Les conditions sanitaires semblent respectées, et les agents heureux de reprendre l'accueil direct au public. Comme nous étions pour la réouverture des 3 SIP (Evreux, Pont-Audemer et Vernon) sous conditions, nous en sommes heureux.

Pour autant, la mise en place de nouveaux rituels est encore fragile : lavage de mains toutes les heures, par exemple. Peut-être faudrait-il passer de la gestion de normes, que nous faisons très bien à la DGFIP, à la gestion de la qualité ? Le Ministère des Sports le tente actuellement, en imposant aux clubs sportifs des responsables sanitaires pour chaque séance, responsables distincts des entraîneurs. En se calquant sur le modèle Japonais de gestion de la qualité, le Ministère des Sports conduit une expérience originale qui mérite l'intérêt. Nous verrons si nous en arrivons là en DGFIP.

Enfin, nous avons demandé que le budget de prévention du CHS-CT soit ouvert aux problèmes liés à la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir en débattre aujourd'hui.

